



## Assemblée générale ordinaire 2021 - par courrier

### Résultat des votes

Nombre de votant : 73 votants (dont 7 membres du comité)

	NON	OUI
1. Approuvez-vous le procès-verbal de l'Assemblée générale du 10 septembre 2020 mis en ligne sur le site <a href="http://www.ogoz.ch">www.ogoz.ch</a> ?	0	70

	NON	OUI
2. Approuvez-vous les comptes de l'exercice 2020, dont les produits se montent à Fr. 46'375.01 les dépenses à Fr. 49'202.21, soit un déficit de Fr. 8'604.-- et d'en donner décharge au comité ?	0	66

	NON	OUI
3 a). Approuvez-vous le budget de fonctionnement 2021 qui prévoit des produits pour un total de Fr. 44'700.-- et des dépenses pour un total de Fr. 52'370, soit un déficit de Fr. 7'670.-- ?	0	70

	NON	OUI
3 b) Approuvez-vous le budget d'investissement 2021 pour le bateau solaire, les remorques, la réfection de la place de fête et la création d'un chemin didactique sur l'île (répertoire des plantes et animaux peuplant l'île) ?	0	70
Total des dépenses de Fr. 140'000.-- - Total recettes Fr. 140'000.-- dont 16'500.-- à prendre sur les fonds propres ?		

	NON	OUI
4. Mme Fischer a terminé son mandat de 3 ans, nous la remercions. M. Brouwer la remplacera dès 2022 avec M. Vollichard actuel vérificateur.  Acceptez-vous de nommer le candidat proposé par le comité, soit M. Bernard Fragnière, en qualité de vérificateur suppléant ?	0	70

### Résultats :

**Tous les postes ont été approuvés par 70 voix et aucune contre-partie**

Les comptes 2020 et le budget 2021 (fonctionnement et investissements) sont acceptés tel que présentés. M. Bernard Fragnière est élu comme vérificateur suppléant.

Le Bry, le 31 mai 2021

Association Ile d'Ogoz – anne-marie sciboz - secrétaire